

Organisation de la présentation et de l'entretien professionnel dans le cadre du TPI

Pour la présentation et l'entretien professionnel, un temps d'environ 60 minutes est appliqué. Les 60 minutes se répartissent comme suit :

• 20': Présentation

• 10': Démonstration

• 30': Entretien professionnel avec questions des experts

RRO / 04.02.25